

CAHIER DE PROGRAMME

ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION (500.A1)

Arts, lettres, communication – option Cinéma (500.AG)

Arts, lettres, communication – option Littérature (500.AH)

Arts, lettres, communication – option Médias et journalisme (500.AJ)

Arts, lettres, communication – option Théâtre (500.AK)

Arts, lettres, communication – option Langues (500.AL)

DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales, vous devez avoir satisfait les trois conditions suivantes :

1. Avoir réussi tous les cours de la grille de votre programme.
2. Avoir réussi l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve ministérielle suit immédiatement le troisième des quatre cours de français. Le résultat de cette épreuve est utilisé pour la sanction des études et, le cas échéant, pour l'admission à l'université. L'obligation de réussite de cette épreuve est la même, tant pour la personne étudiante du secteur technique que pour celle du secteur préuniversitaire.

3. Avoir réussi l'épreuve synthèse de votre programme. Dans chacun des programmes, un (ou des) cours est (sont) porteur(s) de cette épreuve et est (sont) identifié(s). La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) prévoit que « L'admission à l'épreuve synthèse de programme requiert que la personne étudiante soit, à cette session, inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire. » (Article 5.4.3)

STATUT « TEMPS PLEIN » ET LA GRATUITÉ SCOLAIRE

Pour maintenir le statut « temps plein », la personne étudiante doit être inscrite à au moins quatre cours d'un programme d'études collégiales ou à des cours totalisant un minimum de 12 heures par semaine (180 heures par session). La personne étudiante inscrite à temps plein a droit à la gratuité scolaire (exempt de droits de scolarité). Seuls les cours du programme de la personne étudiante, les cours de mise à niveau et les cours du cheminement préalables universitaires sont pris en compte pour établir le statut de la personne étudiante. L'inscription à un cours non inclus au programme n'est pas autorisée dans ce contexte.

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
				Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102		
							Cours complémentaire ¹ COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire ¹ COMPL 2 3 0 3		
	Anglais 604-XXX-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ								
Formation spécifique												
30 unités	Éléments du langage audiovisuel 530-174-EM 4 0 3 054P, 054V			Cinéma documentaire 530-264-EM 3 1 4 054P, 054Q			Réalisation documentaire 530-304-EM 1 3 4 054X PA 530-284-EM			Esthétique du cinéma 530-404-EM 2 2 4 0553		
	Histoire du cinéma 530-194-EM 3 1 4 054Q, 054S			Cinémas modernes 530-294-EM 3 1 3 054Q, 054S			Cinémas contemporains 530-394-EM 3 1 4 054T			L'idéologie au cinéma 530-494-EM 2 1 3 054S		
	Création cinématographique I 530-184-EM 3 1 3 054V, 054W			Création cinématographique II 530-284-EM 1 3 3 054W PA 530-184-EM			Cinéma québécois 530-383-EM 3 1 4 054R			Création cinématographique III ² 530-484-EM 0 4 4 054U PA 530-304-EM, PA 530-394-EM, PA 530-383-EM, CR 530-404-EM, CR 530-494-EM		
Pondération												
T - P - E	17	6	19	16	8	20	13	8	20	14	9	20
Heures/semaine	42			44			41			43		
Cours/session	6			7			7			7		

LÉGENDE Cours commun aux options Cinémas et Médias

1. L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

2. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme. Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

Service de l'organisation scolaire

2025-02-10

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
							Cours complémentaire ¹ COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire ¹ COMPL 2 3 0 3		
				Anglais 604-XXX-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
Formation spécifique												
30 unités	Des langues 560-154-EM 3 1 4 054P, 054V			Théâtre 560-204-EM 3 1 4 054S, 054W			Poésie 601-334-EM 3 1 4 054S, 054W			Créer 601-424-EM 2 2 3 054W		
	Lecture littéraire 601-174-EM 3 1 4 054Q, 054V			Récit 601-224-EM 3 1 4 054S, 054W			Essai 601-344-EM 1 3 4 054X			Corpus d'auteur 601-414-EM 3 1 4 553		
	Mythologies 601-104-EM 4 0 3 054Q			Enjeux culturels québécois 601-203-EM 2 1 3 054R			Territoires de l'imaginaire contemporain 601-304-EM 3 1 4 054T PA 601-203-EM			Revue littéraire ² 601-434-EM 0 4 2 054U PA 601-344-EM		
Pondération												
T - P - E	16	6	18	16	7	21	16	8	23	14	8	17
Heures/semaine	40			44			47			39		
Cours/session	6			7			7			6		
LÉGENDE Cours commun aux options Littérature et Théâtre												

1. L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

2. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme. Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
							Cours complémentaire ¹ COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire ¹ COMPL 2 3 0 3		
				Anglais 604-xxx-EM 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
Formation spécifique												
30 unités	Éléments du langage audiovisuel 530-174-EM 4 0 3 054P - 054V			Cinéma documentaire 530-264-EM 3 1 4 054P, 054Q			Réalisation documentaire 530-304-EM 1 3 4 054X PA 530-254-EM			Formes contemporaines du reportage 530-474-EM 3 1 3 054T		
	Approches journalistiques I 530-164-EM 2 2 4 054Q, 054S			Histoire du journalisme 530-244-EM 3 1 4 054Q, 054S			Grands reportages 530-324-EM 3 1 3 0553			Approches journalistiques II 530-464-EM 2 1 3 054S		
	Pratique du journalisme I 530-154-EM 2 2 4 054V, 054W			Pratique du journalisme II 530-254-EM 2 2 4 054W PA 530-154-EM			Médias québécois 530-323-EM 3 1 3 054R			Pratique du journalisme III ² 530-454-EM 0 4 4 054U PA 530-304-EM, PA 530-324-EM, PA 530-323-EM, CR 530-474-EM, CR 530-464-EM		
Pondération												
T - P - E	14	8	18	16	8	22	16	8	21	14	7	18
Heures/semaine	40			46			45			39		
Cours/session	6			7			7			6		
LÉGENDE Cours commun aux options Cinémas et Médias												

1. L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

2. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme. Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
unités	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie: l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CEJ-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
							Cours complémentaire ¹ COMPL 1 3 0 3			Cours complémentaire ¹ COMPL 2 3 0 3		
				Anglais 604-XXX-MQ 2 1 3 selon le test			Anglais : Communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
Formation spécifique												
unités	Des langages 560-154-EM 3 1 3 054P, 054V			Théâtre 560-204-EM 3 1 4 054S, 054W			Production théâtrale dirigée 560-304-EM 2 2 4 054X			Conception théâtrale autonome 560-414-EM 1 3 4 054W CR 560-424-EM		
	Pratique théâtrale 560-164-EM 2 2 4 054V, 054W			Techniques d'interprétation 560-214-EM 2 2 4 054S, 054W PA 560-164-EM			Mise en scène 560-314-EM 3 1 3 054Q, 054S			Corpus d'auteur 601-414-EM 3 1 4 553		
	Mythologies 601-104-EM 4 0 3 054Q			Enjeux culturels québécois 601-203-EM 2 1 3 054R			Territoires de l'imaginaire contemporain 601-304-EM 3 1 4 054T PA 601-203-EM			Production théâtrale autonome ² 560-424-EM 0 4 2 054U PA 560-304-EM, PA 560-314-EM		
Pondération												
T - P - E	15	7	17	15	8	21	17	7	22	13	9	18
T + P	22			23			24			22		
Heures/semaine	39			44			46			40		
Cours/session	6			7			7			7		
LÉGENDE Cours commun aux options Littérature et Théâtre												

1. L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.

2. Ce cours est porteur de l'épreuve synthèse de programme. Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

	SESSION 1			SESSION 2			SESSION 3			SESSION 4		
Formation générale												
26 2/3 unités	Activité physique et santé 109-101-MQ 1 1 1			Activité physique et efficacité 109-102-MQ 0 2 1			Activité physique et autonomie 109-103-MQ 1 1 1 PA 109-101 et 102					
	Philosophie et rationalité 340-101-MQ 3 1 3			Philosophie : l'être humain 340-102-MQ 3 0 3 PA 340-101-MQ						Philosophie : éthique et politique 340-CED-EM 3 0 3 PA 340-102-MQ		
	Écriture et littérature 601-101-MQ 2 2 3			Littérature et imaginaire 601-102-MQ 3 1 3 PA 601-101-MQ			Littérature québécoise 601-103-MQ 3 1 4 PA 601-102-MQ			Français : communication orale et écrite 601-CED-EM 3 1 2 PA 601-103-MQ		
	Anglais 604-xxx-MQ 2 1 3 selon le test*						Anglais : communication orale et écrite 604-yyy-EM 2 1 3 PA 604-xxx-MQ					
				Complémentaire ¹ COMPL 1 3 0 3						Complémentaire ¹ COMPL 2 3 0 3		
Formation spécifique												
28 unités	Littérature anglaise 604-104-EM 3 1 4 054P - 054S - 054Z			Linguistique anglaise 604-214-EM 3 1 3 054P - 054Y PA 604-104-EM			Stylistique comparée 604-304-EM 2 2 3 054S - 054Z PA 604-214-EM			Création littéraire anglaise ² 604-403-EM 1 2 3 054U - 0554 PA 604-304-EM		
	Espagnol 1 607-103-EM 2 1 3 0552			Espagnol 2 607-206-EM 4 2 6 054S - 0552 PA 607-103-EM			Espagnol 3 607-306-EM 4 2 6 054T - 0552 PA 607-206-EM			Regards sur le monde hispanique ² 607-403-EM 0 3 3 054U PA 607-306-EM		
	Introduction à l'histoire de l'art 520-104-EM 4 0 3 054Q CR 530-264-EM			Héritage culturel anglais 604-204-EM 3 1 3 054R - 054Z			Allemand 1 609-303-EM 2 1 3 0555			Allemand 2 609-403-EM 2 1 3 0555 PA 609-303-EM		
Pondération												
T - P - E	17	7	20	19	7	22	14	8	20	12	7	17
Heures/semaine	44			48			42			36		
Cours/session	7			7			6			6		

[*] Les étudiants admis dans ce cheminement ont au moins le niveau 1 en anglais.

1. L'étudiant peut choisir tout cours complémentaire d'une discipline qui ne fait pas partie de la formation spécifique de ce programme.
2. Ces cours sont porteurs de l'épreuve synthèse de programme. Pour s'y inscrire, il faut être inscrit aux derniers cours du programme exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

VOTRE CHEMINEMENT SCOLAIRE

1. Offre de cours

Tous les cours de la formation générale et de la formation spécifique sont offerts deux fois par année. Un échec à un cours peut prolonger votre cheminement d'une session.

Les cours de la formation spécifique sont offerts une fois par année, c'est-à-dire que les cours des sessions 1, 3 et 5 sont offerts à l'automne et ceux des sessions 2, 4 et 6 à l'hiver seulement. Un échec à un cours de la formation spécifique peut prolonger votre cheminement d'une année.

2. Cheminement

Il est obligatoire de respecter votre cheminement de la formation générale au même rythme que celui de la formation spécifique. Par conséquent, si vous ne respectez pas cette condition, nous serons dans l'obligation d'interrompre l'inscription à vos cours de la formation spécifique afin que vous rattrapiez votre retard dans votre formation générale.

Les personnes étudiantes ayant un cheminement irrégulier, c'est-à-dire celles qui ne respectent pas le cheminement de leur grille, ne sont pas assurées que leur horaire sera conforme à leur choix de cours initial.

3. Répartition des cours

La grille de cheminement a été conçue pour bien équilibrer et répartir le nombre d'heures de cours de la formation spécifique et de la formation générale à chacune des sessions. Afin de favoriser une meilleure réussite, il est donc fortement recommandé de la respecter. Si vous souhaitez planifier un cheminement différent de celui proposé, l'aide pédagogique individuelle (API) est la personne-ressource à consulter.

4. Français mise à niveau

Même si votre cours de français secondaire V a été réussi, il se peut que nous vous inscrivions au cours de renforcement en français (601-013-EM). Le règlement des conditions d'admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que toutes les personnes étudiantes ayant obtenu un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75 %, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français dans le but d'améliorer leurs chances de réussite.

5. Site Ma réussite au Cégep – page Mon parcours

Ce site est un outil de diffusion très important durant votre parcours collégial. Il contient des informations sur plusieurs sujets d'intérêt pour votre parcours au collégial.

Plus particulièrement, la page *Mon Parcours* contient les informations en lien avec votre cheminement scolaire au Cégep.

Les informations vous sont présentées sous forme de rubriques avec les dates limites à respecter le cas échéant.

Vous y trouverez entre autres les rubriques suivantes :

- Le rôle de l'aide pédagogique individuelle (API);
- Le processus d'inscription ;
- Les changements de programme ;
- L'annulation de cours ;
- La récupération et la modification de votre horaire ;
- La mention au bulletin « Incomplet » (IN) ;
- La fréquentation scolaire ;
- Etc.

Nous vous invitons à consulter les rubriques de cette page régulièrement. Vous les trouverez à l'adresse suivante :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/>

6. Sources d'information

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d'information suivantes :

- Le site Internet du Cégep (www.cegepmontpetit.ca);
- Les services en ligne Omnivox ;
- Le site Ma Réussite au Cégep (<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep>);
- Le téléaffichage ;
- L'agenda étudiant.

L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ÉSP)

1. Pourquoi une épreuve synthèse de programme ?

Parce que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) impose une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC). L'épreuve synthèse a pour objet de vérifier l'atteinte par la personne étudiante de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés par le programme d'études.

2. Quel est le but de l'épreuve synthèse de programme ?

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) du Cégep précise que :

« L'épreuve synthèse de programme permet de vérifier si la personne étudiante a intégré de façon fonctionnelle au regard des situations de travail ou d'études auxquelles elle sera confrontée au terme de ses études collégiales, les apprentissages déterminés par les objectifs de son programme, tant ceux de la formation générale que ceux de la formation spécifique. » (Article 5.4.2)

3. Qui doit se soumettre à l'épreuve synthèse de programme ?

Toute personne étudiante évoluant sous les régimes pédagogiques en vigueur depuis l'automne 1994 et qui termine son programme de DEC se voit imposer une épreuve synthèse, peu importe la date à laquelle elle a commencé ses études dans ce programme. L'épreuve a lieu à la dernière session de la personne étudiante.

4. Doit-on réussir l'épreuve synthèse de programme pour obtenir le DEC ?

Oui. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition nécessaire à l'obtention du DEC depuis la session d'hiver 1999. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 32)

5. L'épreuve synthèse de programme est-elle la même dans chaque cégep ?

Non. Les modalités d'application de l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme sont définies dans chaque cégep. L'épreuve synthèse sera donc différente d'un cégep à l'autre.

6. Qui est admissible à l'épreuve synthèse de programme ?

Pour être admise à l'épreuve synthèse, la personne étudiante doit être inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire.

7. Qui conçoit l'épreuve synthèse de programme ?

La description des activités, des composantes et du plan d'évaluation de l'épreuve sera élaborée par la(les) discipline(s) du(des) cours porteur(s).

8. Que signifie cours porteur de l'épreuve synthèse de programme ?

L'épreuve synthèse s'inscrit dans le cadre d'un(de) cours situé(s) à la dernière session du programme de la personne étudiante. Ce(ces) cours est(sont) considéré(s) cours porteur(s) de l'épreuve. La personne étudiante devra donc être inscrite au(x) cours porteur(s) de l'épreuve à sa dernière session.

9. Est-il possible d'échouer à l'épreuve et de réussir le(s) cours porteur(s) ?

Non.

10. Est-il possible de réussir l'épreuve et d'échouer au(x) cours porteur(s) ?

Non.

L'épreuve synthèse de programme constitue l'outil de mesure de l'atteinte des compétences visées par le programme *Arts, lettres et communication* (500.A1). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait de la personne diplômée*.

1. PORTRAIT DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE EN ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION

1.1. OPTION *Cinéma* (500.AG)

- Compétence 1 Analyser des œuvres d'art et des films issus de diverses cultures en appliquant des méthodes de recherche
- Compétence 2 Utiliser différentes techniques ou procédés d'expression dans un projet de création cinématographique
- Compétence 3 Créer un court métrage et critiquer des œuvres filmiques en utilisant des modèles d'analyse

1.2. OPTION *Littérature* (500.AH)

- Compétence 1 Analyser des œuvres littéraires situées dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche
- Compétence 2 Utiliser différentes techniques et divers procédés d'expression permettant d'articuler les éléments constitutifs du langage dans un projet de création littéraire
- Compétence 3 Critiquer des textes et des œuvres culturelles en utilisant des modèles d'analyse, et donner une forme littéraire à sa sensibilité et au rapport au monde qui en découle par l'écriture de textes de création

1.3. OPTION *Médias et journalisme* (500.AJ)

- Compétence 1 Analyser des reportages et des documentaires issus de diverses sociétés en appliquant des méthodes de recherche
- Compétence 2 Utiliser différents procédés de réalisation afin de développer son approche pratique du journalisme
- Compétence 3 Réaliser un reportage et critiquer la production d'information médiatique en utilisant des modèles d'analyse

1.4. OPTION *Théâtre* (500.AK)

- Compétence 1 Analyser des œuvres littéraires et théâtrales dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche
- Compétence 2 Exprimer sa pensée créatrice à travers le langage théâtral dans une production
- Compétence 3 Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse

1.5. OPTION *Langues* (500.AL)

- Compétence 1 Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d'enseignement
- Compétence 2 Analyser l'influence d'œuvres majeures de la culture occidentale, dans une langue autre que la langue d'enseignement
- Compétence 3 Produire une création littéraire dans une langue autre que la langue d'enseignement

2. CONTRIBUTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE AU PROGRAMME D'ÉTUDES DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études. À ce titre, elle contribue au développement des compétences qui définissent le portrait de la personne diplômée de chacun des programmes d'études à travers les cours de la formation générale complémentaire et, de façon particulière, des quatre disciplines suivantes :

- Français, langue d'enseignement et littérature ;
- Philosophie ;
- Anglais, langue seconde ;
- Éducation physique.

À la fin de ses études collégiales, grâce aux cours de la formation générale, la personne diplômée saura apprécier des œuvres littéraires, des textes et d'autres productions artistiques issus d'époques et de courants d'idées différents. Elle aura acquis la maîtrise de la langue française, grâce à laquelle elle aura appris à bien communiquer à l'oral comme à l'écrit. Elle aura appris à analyser des œuvres ou des textes philosophiques issus d'époques et de courants d'idées différents. Elle saura faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. Elle saura maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. Elle aura acquis une meilleure connaissance de la langue anglaise et aura amélioré sa communication à l'oral comme à l'écrit dans cette langue. Elle aura appris à adopter un mode de vie sain et actif et à reconnaître l'influence du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. Grâce aux cours de la formation générale, la personne étudiante sera capable de faire preuve d'autonomie, de créativité dans sa pensée et ses actions. Elle aura développé des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. Enfin, par le biais de la formation générale complémentaire, il ou elle aura appris à s'ouvrir à des champs de l'activité humaine autre que son domaine de spécialisation. L'épreuve synthèse de programme constitue l'outil de mesure de l'atteinte des compétences visées par le programme *Arts, lettres et communication (500.A1)*. Ces compétences sont exposées dans le *portrait de la personne diplômée*.

3. OBJECTIFS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Objectifs communs à toutes les personnes étudiantes du programme

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.
- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.
- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.
- 054S Fonder un jugement critique.
- 054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
- 054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

Objectifs des options Cinéma, Littérature, Médias et Théâtre

- 054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.
- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
- 054X Réaliser un projet de création.

Objectifs communs à toutes les personnes étudiantes de l'option Langues

- 054Y Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.
- 054Z Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant)
- 0552 Communiquer dans une troisième langue (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

Objectifs facultatifs

- 0553 Apprécier un ensemble d'œuvres.
- 0554 Exploiter sa pensée créatrice.
- 0555 Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).

4. COURS PORTEURS, CONTEXTE DE RÉALISATION ET PLANS D'ÉVALUATION DES ÉPREUVES SYNTHÈSES DE PROGRAMMES

4.1. OPTION *Cinéma* (500.AG)

4.1.1. COURS PORTEUR DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Création cinématographique III (530-484-EM)

4.1.2. CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

- A. Objectif de l'épreuve synthèse de programme
- B. Situation de l'épreuve
- C. Tâches à réaliser
- D. Conditions de réalisation de l'épreuve
- E. Consignes de réalisation

4.1.3. PLAN D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Les points 4.1.1 à 4.1.3 sont en développement.

4.2 OPTION *Littérature* (500.AH)

4.2.1 COURS PORTEUR DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Revue littéraire (601-434-EM)

4.2.2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

A. Objectif de l'épreuve synthèse de programme

Au terme du programme, la personne étudiante sera en mesure de réaliser un projet de revue littéraire et en évaluer la qualité au regard de ses acquis en arts, lettres et communication.

B. Situation de l'épreuve

Dans ce cours, l'étudiante ou l'étudiant travaillera à la production d'un numéro de revue littéraire en équipe pour laquelle chaque membre devra écrire deux textes (un critique et un de création). Elle ou il devra donc mettre à profit ses acquis critiques, analytiques et créatifs de manière à les réinvestir dans un projet original, et néanmoins ancré dans la culture contemporaine. Dans le processus, l'étudiante ou l'étudiant apprendra à évaluer son travail et ses acquis, à porter un regard critique sur sa propre démarche et celle de ses pairs.

C. Tâches à réaliser

- Concevoir un projet de revue littéraire.
- Réaliser un projet de revue littéraire.
- Évaluer son projet de revue littéraire à partir d'une réflexion personnelle sur le processus d'élaboration et le produit fini.

D. Conditions de réalisation de l'épreuve

- L'élaboration et la réalisation d'un numéro de revue littéraire sont effectuées individuellement et en équipe (comité), selon les activités au calendrier.
- La participation aux diverses tâches du comité est requise.
- La rédaction d'un texte présentant la politique éditoriale et d'un texte de présentation du numéro de la revue est faite en équipe.
- La rédaction des textes critiques et de création est faite de façon individuelle.
- Le bilan critique final est fait de façon individuelle.
- La langue de rédaction de la revue et des textes d'analyse est le français.
- Des présentations orales seront réalisées de façon individuelle ou en équipe.

E. Consignes de réalisation

L'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa capacité à planifier, élaborer et réaliser un projet de revue littéraire à vocation critique et de création, avec un fil conducteur (thème, mouvement esthétique, période, auteur, culture nationale, etc.) et une politique éditoriale, et à en présenter les éléments formels et conceptuels. Elle ou il devra également démontrer sa capacité à travailler en équipe et, au terme des heures du cours, à évaluer son projet de revue littéraire à partir d'une réflexion personnelle sur le processus d'élaboration de la revue littéraire et son produit final.

4.2.3 PLAN D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (Indicateurs)	Critères de performance	Pondération
Élément de compétence : Concevoir un projet à partir de ses acquis (054U.1) Compétence (portrait de la personne diplômée): Analyser des œuvres littéraires situées dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche	Élaborer un projet de revue littéraire à vocation critique et de création. – Analyser des productions culturelles (revues, œuvres littéraires, performances, etc.). – Structurer le projet à réaliser. – Réfléchir sur sa forme, dans un souci d'originalité. – Planifier le projet de revue littéraire.	Exemples de réalisations attendues: – Participation à la discussion et au débat. – Rédaction d'un projet de sommaire. – Rédaction des articles critiques. – Tableau synoptique des décisions éditoriales. – Travail écrit ou oral résumant la structure du projet à réaliser et une	Relevé significatif de ses acquis. – Choix judicieux de ses acquis à transférer dans la réalisation du projet. – Élaboration structurée du projet. – Énonciation claire des éléments formels et conceptuels. – Souci d'originalité.	10 %-40 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (Indicateurs)	Critères de performance	Pondération
		réflexion sur le résultat.		
<p>Élément de compétence :</p> <p>Réaliser le projet (054U.2)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée) :</p> <p>Utiliser différentes techniques et divers procédés d'expression permettant d'articuler les éléments constitutifs du langage dans un projet de création littéraire.</p>	<p>Réaliser le projet de revue littéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire le suivi du plan de travail. – Effectuer les étapes de la production de la revue. 	<p>**Exemples de réalisations attendues:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rédaction d'un texte éditorial. – Rédaction d'un texte de présentation de la revue. – Rédaction d'un texte de création. – Présentation orale et écrite du projet de numéro (ligne directrice, politique éditoriale, sommaire équilibré, facture). – Révision des textes. – Graphisme. – Maquette de la page couverture. – Production de la version finale de la revue en format papier. 	<ul style="list-style-type: none"> – Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. – Réinvestissement original de ses acquis. – Ajustement continu tout au long de son travail. – Réalisation soignée du projet. 	20 %-60 %
<p>Élément de compétence :</p> <p>Évaluer sa production au regard de ses acquis (054U.3)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée) :</p> <p>Critiquer des textes et des œuvres culturelles en utilisant des modèles d'analyse, et donner une forme littéraire à sa sensibilité et au rapport au monde qui en découle par l'écriture de textes de création.</p>	<p>Effectuer un bilan critique des acquis en lien avec la réalisation du projet de revue littéraire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer une démarche réflexive sur la revue littéraire en observant le résultat. – Élaborer un bilan critique de l'ensemble du projet. – Comparer la revue publiée avec le projet de départ. – Identifier les forces et les faiblesses du projet sur le plan de la forme et du contenu. 	<p>Réalisation attendue :</p> <p>Bilan critique démontrant la maîtrise des principaux acquis de sa formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. – Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats. – Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production. – Évaluation pertinente de la planification du projet au regard des résultats. – Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études. – Respect des règles de présentation 	10 %-40 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (Indicateurs)	Critères de performance	Pondération
			d'une production écrite. – Respect des règles du français.	
Total				100 %
Évaluation de la langue				Pondération* 30 %
Seuil de réussite				Minimum 60 %

4.3 OPTION *Médias et journalisme* (500.AJ)

4.3.1 COURS PORTEUR DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Pratique du journalisme III (530-454-EM)

4.3.2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

- A. Objectif de l'épreuve synthèse de programme
- B. Situation de l'épreuve
- C. Tâches à réaliser
- D. Conditions de réalisation de l'épreuve
- E. Consignes de réalisation

4.3.3 PLAN D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Les points 4.3.1 à 4.3.3 sont en développement.

4.4 OPTION *Théâtre* (500.AK)

4.4.1 COURS PORTEUR DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Production théâtrale autonome (560-424-EM)

4.4.2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

A. Objectif de l'épreuve synthèse de programme

Au terme du programme, la personne étudiante sera en mesure de mener à terme un projet de création, soit la production d'un spectacle de théâtre et de questionner sa démarche de création.

B. Situation de l'épreuve

L'étudiant ou l'étudiante devra concrétiser un projet de spectacle théâtral qu'il ou elle concevra parallèlement dans le cours *Conception théâtrale autonome* (560-414-EM). Il ou elle devra travailler à l'interprétation de son personnage, mais aussi à la production au sein d'une équipe technique (mise en scène, scénographie, éclairage, accessoires de jeu et de scène, costumes, maquillages, environnement sonore).

Il s'agit donc de l'intégration de tous les savoirs acquis dans son parcours : l'analyse d'une œuvre dramatique, l'expression de sa pensée créatrice et l'interprétation d'une œuvre.

C. Tâches à réaliser

- Réactiver les connaissances acquises dans les cours des sessions précédentes :
 - Créer des liens avec les connaissances acquises dans les autres cours ;
 - Faire preuve d'esprit de synthèse en établissant des liens logiques entre les idées de conception et leur matérialisation sur scène.
- Produire des éléments spectaculaires : mise en scène, décors, costumes, éclairages, environnement sonore :
 - Accomplir le travail technique requis ;
 - Démontrer l'originalité de son travail ;
 - Connaître et exécuter ses déplacements et annoter son texte en conséquence ;
 - Accomplir le travail technique requis ;
 - Faire preuve d'ouverture d'esprit lorsque des ajustements sont nécessaires.
- Présenter le spectacle devant public :
 - Interpréter le texte.
- Identifier l'atteinte de ses objectifs de création :
 - Faire preuve d'un recul analytique en posant un regard sur son travail.
 - Dresser le bilan de son projet de création et de ses acquis de formation :
 - ✓ sur le plan culturel;
 - ✓ sur sa démarche de création;
 - ✓ sur son raisonnement critique.

D. Conditions de réalisation de l'épreuve

Grâce à ce projet, l'étudiant ou l'étudiante pourra exploiter des méthodes de travail et de création et s'exprimer à travers le langage théâtral. Tout au long du cours, il ou elle usera de son autonomie et de sa capacité à travailler en équipe pour réaliser son projet. Ce cours demandera également à l'étudiant ou à l'étudiante de se questionner sur sa situation d'apprenant ou d'apprenante en portant un regard réflexif sur l'apport de son projet à la poursuite de ses études. Toutes les activités se dérouleront en français, autant à l'oral qu'à l'écrit.

- L'activité d'Intégration des acquis dans un projet de spectacle théâtral consistera en la présentation du projet et pourra se faire oralement, dans des tables rondes, ou par écrit dans des textes présentant le projet et les impératifs reliés à sa réalisation (individuellement ou en équipes).
- La réalisation du projet de création consistera en un travail remis sous forme de plans de travail, d'échéanciers commentés, de cahiers de mise en place et de régie, entre autres (individuellement ou en équipes).
- L'évaluation de sa production au regard de ses acquis : consistera en un bilan écrit du travail accompli.

E. Consignes de réalisation

Le cours Production théâtrale autonome permettra à l'étudiant ou à l'étudiante de concrétiser le projet qu'il ou elle a conçu et de travailler à l'interprétation de son personnage, mais aussi à la production au sein d'une équipe technique (mise en scène, scénographie, éclairage, accessoires de jeu et de scène, costumes, maquillages, environnement sonore).

Il s'agit donc de l'intégration de tous les savoirs acquis dans son parcours : l'analyse d'une œuvre dramatique, l'expression de sa pensée créatrice et l'interprétation d'une œuvre.

4.4.3 PLAN D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (Indicateurs)	Critères de performance	Pondération
<p>Élément de compétence : Concevoir un projet à partir de ses acquis. (054U.1)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée): Analyser des œuvres littéraires et théâtrales dans leur contexte socioculturel en appliquant des méthodes de recherche.</p>	<p>Réactiver les connaissances acquises dans les cours des sessions précédentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Créer des liens avec les connaissances acquises dans les autres cours ; – Faire preuve d'esprit de synthèse en établissant des liens logiques entre les idées de conception et leur matérialisation sur scène. 	<ul style="list-style-type: none"> – Situer le projet dans un contexte plus vaste comme l'histoire du théâtre contemporain. – Défendre la valeur esthétique, sémantique ou idéologique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Relevé significatif de ses acquis. – Choix judicieux de ses acquis à transférer dans la réalisation du projet. – Élaboration structurée du projet. – Énonciation claire des éléments formels et conceptuels. – Souci d'originalité. 	10 % – 40 %
<p>Élément de compétence : Réaliser le projet (054U.2)</p> <p>Compétences (portrait de la personne diplômée): Exprimer sa pensée créatrice à travers le langage théâtral dans une production Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse</p>	<p>Produire des éléments spectaculaires : mise en scène, décors, costumes, éclairages, environnement sonore :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accomplir le travail technique requis ; – Démontrer l'originalité de son travail ; – Connaître et exécuter ses déplacements et annoter son texte en conséquence ; – Accomplir le travail technique requis ; – Faire preuve d'ouverture d'esprit 	<ul style="list-style-type: none"> – Dresser la liste des étapes de production. – Organiser le travail à accomplir. – Participer à la réalisation. – Se charger d'organiser et d'assister à des réunions de production où des liens seront établis entre ce qui a été conçu dans le cadre du cours de Conception théâtrale et ce qui sera réalisé concrètement ici 	<ul style="list-style-type: none"> – Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation. – Réinvestissement original de ses acquis. – Ajustement continu tout au long de son travail. – Réalisation soignée du projet. 	20 % – 60 %

Compétences ministérielles (Portrait de la personne diplômée)	Étapes ou opérations	Productions ou réalisations (Indicateurs)	Critères de performance	Pondération
	<p>lorsque des ajustements sont nécessaires.</p> <p>Présenter le spectacle devant public :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Interpréter le texte. 	lors du travail de production.		
<p>Élément de compétence :</p> <p>Évaluer sa production au regard de ses acquis. (054U.3)</p> <p>Compétence (portrait de la personne diplômée):</p> <p>Interpréter une scène théâtrale et critiquer des pièces en utilisant des modèles d'analyse</p>	<p>Identifier l'atteinte de ses objectifs de création :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faire preuve d'un recul analytique en posant un regard sur son travail. – Dresser le bilan de son projet de création et de ses acquis de formation: <ul style="list-style-type: none"> ▪ sur sa démarche de création; ▪ sur son raisonnement critique. 	<ul style="list-style-type: none"> – Dresser un bilan final du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> – Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. – Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats. – Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production. – Évaluation pertinente de la planification du projet au regard de ses résultats. – Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études. – Respect des règles de présentation d'une production écrite. 	10 % – 40 %
Total				100 %
Évaluation de la langue				Pondération* 30 %
Seuil de réussite				Minimum 60 %

4.5.1 COURS PORTEUR DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Création littéraire anglaise (604-403-EM)

Regards sur le monde hispanique (607-403-EM)

4.5.2 CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

A. Objectif de l'épreuve synthèse de programme

B. Situation de l'épreuve

C. Tâches à réaliser

D. Conditions de réalisation de l'épreuve

E. Consignes de réalisation

4.5.3 PLAN D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE SYNTHÈSE

Les points 4.5.1 à 4.5.3 sont en développement.